

République Française
Commune de Remigny
71150 Remigny

Département
Saône et Loire

Arrondissement
Chalon sur Saône

Canton
Chagny

ARRETE DU MAIRE
N° 30-2024

**ARRETE DE POLICE DE LA CIRCULATION RUE DU BOURG (RD 62)
A REMIGNY (TRAVAUX SUEZ)**

Le Maire de la commune de REMIGNY (Saône -et -Loire),

Vu la demande en date du 12 septembre 2024 de la société **Suez Eau France 24**, rue du Professeur Leriche (71100) à CHALON-SUR-SAONE, représentée par Monsieur **Julien FABRE**, qui sollicite un arrêté de police de la circulation en raison de travaux de renouvellement d'ouvrage d'assainissement (remplacement d'un tampon d'eaux usées), à l'intersection de la rue du Bourg (RD 62) et de l'entrée de l'impasse des Cognassiers à REMIGNY, pour la période du 30 septembre 2024 au 4 octobre 2024,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique et d'autoriser le bon déroulement des travaux prévus à la période indiquée,

Il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules et des piétons rue du Bourg (RD 62) et impasse des Cognassiers à REMIGNY.

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation des véhicules rue du Bourg à REMIGNY, se fera par le maintien de l'aménagement de voirie existant dit écluse, durant la période des travaux prévus entre le 30 septembre et le 4 octobre 2024 et la vitesse sera règlementée à 30 km/heure à l'endroit du chantier.

Article 2 : L'accès ou la sortie des véhicules de l'impasse des Cognassiers sera totalement interdit durant cette période. La sécurité de passage des piétons ou riverains de l'impasse des Cognassiers devra être assurée par l'entreprise.

Article 3 : La société **Suez Eau France** assurera la mise en place de la signalisation réglementaire.

Article 4 : Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra enlever les débris, nettoyer et remettre en état à ses frais les dommages résultant de son intervention.

Article 5 : La commune de Remigny et la gendarmerie sont en charge de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remigny le 16 septembre 2024

Le Maire,

Pierre PAYEBIEN

Copie à : brigade de proximité de Chagny
- compagnie SP Chalon sur Saône
- Suez Eau France
- D.R.I. Chagny

